



Rapport d'activité 2021

Association reconnue
d'intérêt général



Le PLIE est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « emploi et inclusion » 2014-2020



SOMMAIRE

- 1 - Edito de la Présidente P. 3
- 2 - Equipe opérationnelle P. 4
- 3 - Les opérations 2021..... P. 5
 - L'animation territoriale..... P. 6-7
 - L'accompagnement des demandeurs d'emploi..... P. 8-12
 - La levée des freins sociaux professionnels P. 13-17
 - La Mobilisation des employeurs et des entreprises P. 18-21
- 4 - La Gouvernance P. 22
- 5 - Les Orientations 2022..... P. 23

1

Edito de la PRÉSIDENTE

*L'action du **PLIE Est Héraultais** a cette année encore subi les conséquences de la crise sanitaire qui s'est malheureusement poursuivie. L'expérience vécue au cours de l'année 2020 a permis d'en limiter les impacts en 2021. Nous avons appris ; appris à vivre avec le virus, appris à travailler différemment pour tenir compte de l'environnement. En 2021, malgré l'alternance de périodes de confinement, le **PLIE** a garanti à l'ensemble de ses participants un accueil et un accompagnement de proximité au quotidien. Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe qui par son dévouement à éviter que des personnes se retrouvent isolées ou démunies.*

*J'ai souhaité au cours de cette année que l'action du **PLIE** soit mieux mise en avant, ainsi après les élections municipales de juin 2021, il m'a tenu à cœur de rencontrer les nouveaux élus. Ces échanges ont permis de renforcer la présence du **PLIE** sur le territoire en complétant l'offre de service, en organisant de nouvelles permanences sur les communes pour aller au plus proche des habitants qui en ont besoin.*

*L'action du **PLIE** passe également par une reconnaissance institutionnelle, je m'y suis attachée en concrétisant la rédaction et la signature d'une convention de partenariat avec Pôle Emploi. Cette convention reconnaît l'expertise du **PLIE** en tant qu'acteur de la mise en œuvre des politiques de l'emploi localement.*

*Pour autant, des réflexions doivent être engagées avec l'ensemble des partenaires pour tenir compte de l'évolution de l'environnement. La situation financière du **PLIE**, grâce au soutien renforcé des EPCI, s'est améliorée mais reste encore fragile. A titre d'exemple à ce jour, le budget pour l'année 2022 n'est pas encore finalisé du fait d'inconnus pesant sur l'octroi des subventions du Fonds Social Européen.*



Le déploiement de nouvelles offres de service de nos partenaires n'est pas non plus sans impact comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport.

Il est donc de mon devoir, avec votre soutien, d'anticiper toutes les conséquences de ces mutations pour garantir la pérennité ou l'évolution du dispositif qui, à l'unanimité, fait consensus autour des missions qui lui sont confiées.

Monique BOUISSEREN
Présidente du **PLIE Est Héraultais**.





2 Équipe OPÉRATIONNELLE



L'équipe du **PLIE** est composée de **8** salariés ; **7** en CDI, **1** en CDD depuis le 1^{er} octobre 2021.
En équivalent temps plein, la masse salariale représente **7.2** ETP



David QUINOT,
Directeur



Karine BERNAL,
*Responsable Administratif
et Financier*



Garip BALKAN,
Chargé de projet



Karine BREGUIBOUL,
*Chargée de projet
clauses sociales*



Emmanuelle POUILLARD,
*Conseillère en Economie
Sociale et Familiale*



Céline CATELOT,
*Référente de parcours
PLIE*



Murielle SCHILLING,
*Référente de parcours
PLIE*



Sylvie PILARD,
*Agent d'accueil et d'animation
PLIE*



3 Les opérations DU PLIE 2021

Les lieux D'ACCUEIL



Lunel siège de l'association



Mauguio permanence au Point Emploi



La Grande Motte permanence au Point Emploi



Carnon permanence à l'espace des solidarités



Palavas-les-Flots permanence au CCAS



Animation et Coordination pour une mise en cohérence des interventions publiques au niveau du territoire

Le **PLIE** dispose d'une équipe d'animation et de gestion qui contribue à la coordination d'un réseau d'acteurs, d'opérateurs locaux et d'entreprises qui se fédèrent autour de son projet dans l'objectif d'offrir à chaque participant une réponse adaptée et individualisée.

L'OPÉRATION SE TRADUIT PAR :

- La gestion des parcours d'insertion des participants
- La mise en œuvre du partenariat territorial inhérent à sa méthodologie
- Le développer une offre d'insertion répondant aux besoins du territoire
- Le rapprochement avec le monde de l'entreprise et de l'ESS

Chiffres clefs 2021



> 570

participants en accompagnement en hausse de 14 %



> 270

nouvelles entrées



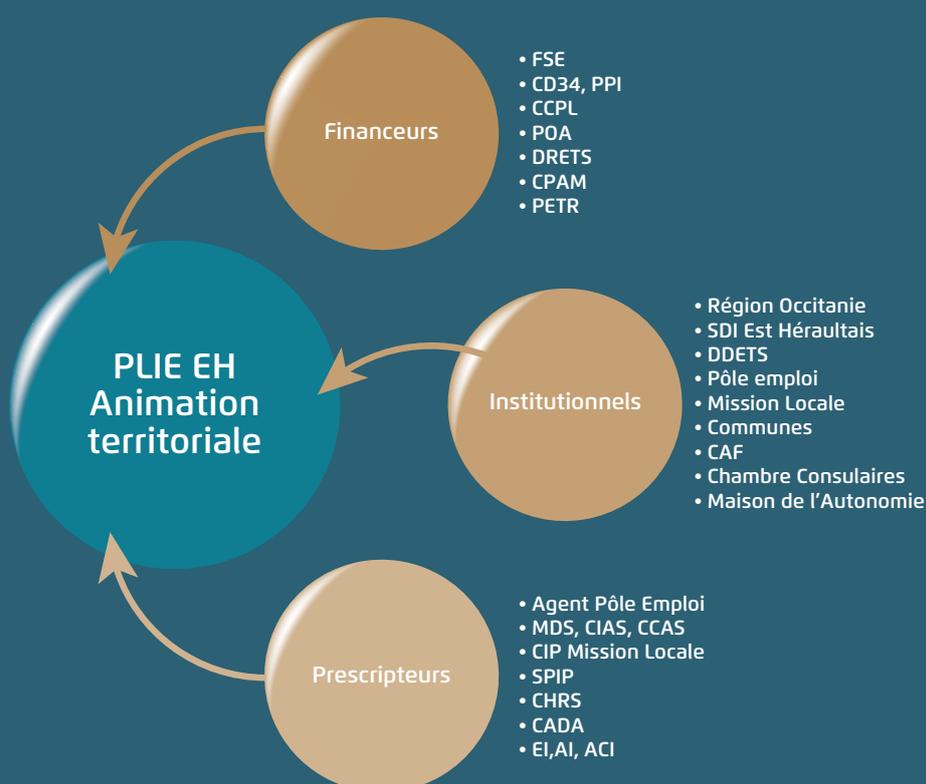
Taux de sortie positive :

> 24%

La méthodologie du **PLIE** s'appuie sur une analyse fine des besoins résultant d'un diagnostic territorial élaboré et validé par l'ensemble des partenaires qui permet d'apporter des réponses complémentaires au droit commun dans le cadre de sa programmation.

En fonction de l'évolution des besoins ou des orientations stratégiques des politiques publiques, le **PLIE** adapte son action en mobilisant ses moyens financiers ou en recherchant de nouveaux.

Son assise territoriale s'appuie sur un processus décisionnel concerté et des instances propres : Commission PLIE, Comité Opérationnel, Comité de Pilotage.



En 2021, le **PLIE** a amélioré sa visibilité pour lutter contre le non recours aux droits, en s'appuyant sur de nouvelles modalités d'accueil et en renforçant ses relations partenariales



Renforcement des lieux de permanences pour aller au plus proche des participants : 14 communes couvertes sur 22 avec des lieux de permanences fixes et des permanences mensuelles.



Mise en place de permanence à la **Mission Locale** de Lunel et de Mauguio à destination des **jeunes arrivant à leur 26^{ème} anniversaire** en suivi actif avec leur conseiller pour éviter les ruptures de parcours.



Relance des permanences à Pôle Emploi dans le contexte de début de sortie de crise sanitaire.



17 juin : signature d'une convention de partenariat entre le PLIE et Pôle Emploi en présence des ECPI et du Directeur Territorial de Pôle Emploi



A l'issue du résultat des élections municipales, l'ensemble des nouveaux élus a été rencontré pour leur présenter le dispositif PLIE.

Pour faciliter le retour à l'emploi de ses participants le **PLIE** crée des actions ciblées de levée des freins dans une démarche d'accompagnement global et s'appuie sur un réseau de partenaires

Des actions qui permettent de co-construire le parcours des participants

- Reprise de confiance en soi
- Repère professionnel
- Aide financière à la reprise d'activité
- Frein psychologique
- Gestion du quotidien



Candidature retenue à l'appel à projets de la **CPAM de l'Hérault** sur

le volet " **inclusion sociale et professionnelle des personnes handicapés** ".



Labellisation du **PLIE** en 2020

2021 démarrage opérationnel : permanences sur Lunel, Mauguio, Carnon, Palavas-les-Flots, la Grande Motte. Plus de 56 personnes ont bénéficié du Point Conseil Budget.

Appui aux structures de l'Insertion par l'Activité Economique



Le **PLIE** apporte son appui aux SIAE en valorisant auprès des élus des communes les chantiers d'insertion comme vecteur d'inclusion sociale et professionnelle des habitants. En 2021, en lien avec la commune de Candillargues, le **PLIE** a identifié un support d'activité qui a été validé par la DDETS et le Conseil Départemental de l'Hérault. Celui-ci s'inscrit dans la complémentarité de l'action menée à Palavas-les-Flots jusqu'au 30 juin 2021.

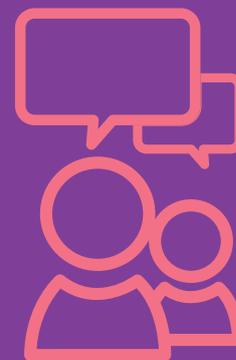
Dans un contexte où certains secteurs d'activité peinent à recruter, le **PLIE** anticipe et renforce son rapprochement avec les acteurs économiques et les structures de l'économie sociale et solidaire grâce aux clauses sociales

En lien avec la ville de Lunel, le **PLIE** contribue à la rédaction de la charte territoriale de mise en œuvre des clauses sociales pour la rénovation du centre ville.

Le PLIE est désigné pilote pour coordonner et suivre les modalités de mises en œuvre de la charte.



Organisation d'un forum bâtiment, 17 structures présentes. Une prochaine édition sera organisée dans le cadre du salon de l'emploi organisé par la ville de Lunel.



L'accompagnement DES DEMANDEURS D'EMPLOI

La proximité avec
les demandeurs
d'emploi au cœur
de l'action du **PLIE**

Afin de couvrir au mieux son territoire d'intervention, le **PLIE Est Héraultais** s'est rapproché de plusieurs partenaires sociaux et économiques pour mettre en place nombreux lieux d'accueil à destination des demandeurs d'emploi.

L'objectif est de ne pas exclure les moins mobiles et ceux rencontrant des difficultés financières pour se déplacer.

6 référents de parcours **PLIE** interviennent sur les deux intercommunalités avec des permanences sur 5 communes : Lunel, Mauguio, Carnon, La Grande-Motte et Palavas-les-Flots.

2021, l'année de
« l'aller-vers » au **PLIE**

Nous savons qu'il existe une partie non négligeable de la population qui n'accède pas aux prestations ou aux services qui lui sont

destinés. Faisant partie d'un axe de travail important de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, le **PLIE** s'y est engagé tout au long de l'année en multipliant des permanences d'information sur l'ensemble des communes de son territoire d'intervention. Plus de 60 personnes ont été rencontrées sur les 9 permanences mises en place avec le soutien direct des communes concernées.

Comment le demandeur
d'emploi intègre
l'accompagnement ?

Le **PLIE Est Héraultais** s'adresse exclusivement aux habitants des deux intercommunalités sous conditions d'éligibilité : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minimas sociaux, travailleurs handicapés, jeunes de moins de 26 ans, personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle.

Ils peuvent être orientés par des « prescripteurs » (Pôle emploi, CCAS, CIAS, Département, Mission Locale Jeunes, Point emploi, SPIP et autres partenaires sociaux du territoire) ou nous contacter directement. Le **PLIE** est identifié par une vingtaine de « prescripteurs » sur son territoire d'intervention et s'emploie à sensibiliser de nouveaux partenaires.

Le **PLIE Est Héraultais** « cible » les demandeurs d'emploi qui acceptent d'être soutenus et qui se montrent volontaires. Une fois que le demandeur d'emploi intègre le PLIE Est Héraultais, il est appuyé tout au long de l'accompagnement par un référent de parcours **PLIE**.

Le **PLIE** est conventionné par le département de l'Hérault pour le suivi des allocataires du RSA sous Contrat

d'Engagement Réciproque. En 2021, la plateforme d'orientation a été mise en place avec la CAF de l'Hérault qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la précarité et la pauvreté. L'objectif est de réduire les délais entre l'ouverture de droit au RSA et la mise en relation avec les structures d'accompagnement.

Le Référent de Parcours **PLIE** (RPP), quelles sont ses missions auprès des demandeurs d'emploi ?

« Je veux travailler mais je ne sais pas vraiment quoi faire ; je n'ai aucune qualification ; je ne peux plus exercer mon métier car j'ai une problématique de santé ; je n'ai pas de véhicule ; je veux travailler mais je ne trouve pas de solution pour la garde de mes enfants ; je n'ai pas travaillé depuis plusieurs années ; je suis démoralisé car mes candidatures n'aboutissent jamais ; je ne sais pas utiliser l'informatique ; les entreprises ne veulent pas de moi car je suis âgé... ».

Le RPP dresse dans un premier temps un « **diagnostic** » de la situation du demandeur d'emploi. Il prend en

compte ses freins et ses atouts puis dans un second temps, coordonne via **deux rendez-vous physiques par mois et des ateliers collectifs (techniques de recherche d'emploi...)** ses démarches de recherche d'emploi en mobilisant son savoir-faire et un ensemble d'outils à sa disposition. L'objectif est de permettre au demandeur d'emploi de retrouver confiance, de se redynamiser, de lever les freins à l'emploi et lui permettre un accès et le maintien dans un emploi durable.

Un RPP ne fait jamais « à la place du demandeur d'emploi » mais il intervient en « appui ».

En 2021, le **PLIE** a été sélectionné par la **CPAM** de l'Hérault pour son action d'accompagnement Spécifique Santé : une plus-value dans l'offre de service sur le territoire



Le projet propose un accompagnement socioprofessionnel renforcé global et de proximité à des personnes rencontrant des difficultés de santé ou relevant d'un handicap pour lesquelles la problématique santé a été identifiée comme un frein majeur à l'emploi. L'accompagnement se décline en plusieurs phases :

- > soutien dans l'élaboration d'un projet professionnel et dans la mise en œuvre d'étapes de parcours prenant en compte leur temporalité et aptitude à adhérer.
- > aide à la levée des freins sociaux en binôme avec la CESF (conseillère en économie sociale et familiale).

- > accompagnement santé dans un cheminement de résolution progressive comme support à la dynamique d'insertion professionnelle.
- > accès à l'emploi durable ou à la formation en s'adaptant aux problématiques santé

147 personnes ont été accompagnées dont une grande majorité a bénéficié de nombreuses actions de levée des freins. Les référents de parcours s'attachent également au sein de cet accompagnement à faciliter les démarches d'accès aux droits **RQTH** et **AAH**.

Cette action a permis au **PLIE** de gagner en expertise sur les volets handicap / santé en s'appuyant sur les services de la Maison Départementale de l'Autonomie, de la CPTS du Pays de Lunel et de la CPAM à travers les journées d'informations organisées à destination de ses partenaires.



Un public éloigné de l'emploi et un **ACCOMPAGNEMENT** **« LONG »**



> **65%**

des participants **PLIE** ont un niveau de qualification égal ou inférieur à V ;



> **16**

Le parcours moyen d'un participant **PLIE** est de 16 mois (25 mois au niveau national pour les **PLIE**)



> **30%**

des participants n'ont pas travaillé depuis plus de 3 ans à l'entrée de l'accompagnement ;



> **4**

A l'entrée du dispositif un participant cumule en moyenne 4 difficultés dont principalement des difficultés d'ordres « professionnelles » ; de « mobilité » ; de « santé » (physique, psychique et addictions) et « personnelles » (isolement social, garde d'enfants...)

Le retour à l'emploi des personnes accompagnées : avec le **PLIE Est Héraultais ON AVANCE !!!**

Tout au long de l'accompagnement et avec l'appui des référents de parcours **PLIE**, les participants réalisent des « étapes de parcours ». On comptabilise 3 types d'étapes de parcours :

> Les étapes de parcours « emploi » (CDD, CDI, intérim, contrats d'insertion...);

- > Les étapes de parcours « formation » (développement de compétences, formation pré-qualifiantes ou qualifiantes)
- > Les étapes de parcours de « levée des freins socioprofessionnels » (voir page suivante ...)

En 2021, le **PLIE** c'est



> **570**

personnes accompagnées dont **88** résident le Quartier Prioritaire de la ville de Lunel



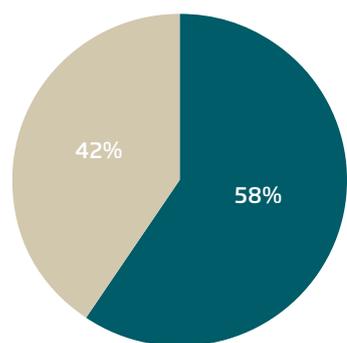
> **270**

nouvelles entrées



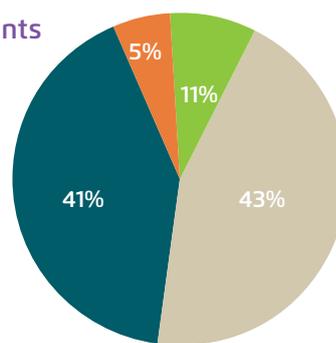
> **248**

personnes sont sorties de l'accompagnement



Répartition des participants par EPCI

POA
CCPL



Répartition des participants par âge

-26 ans
27 à 44 ans
45 à 59 ans
60 ans et +

Plus de 352 participants ont réalisé une étape de parcours **EMPLOI / FORMATION** soit **61%** des participants accompagnés

Tout au long de l'accompagnement et avec l'appui des référents de parcours **PLIE**, les participants réalisent des « étapes de parcours ».

On comptabilise **3** types d'étapes de parcours :

> Les étapes de parcours « emploi » (CDD, CDI, intérim, contrats d'insertion...);

- > Les étapes de parcours « formation » (développement de compétences, formations pré-qualifiantes ou qualifiantes)
- > Les étapes de parcours de « levée des freins sociaux professionnels » (voir page suivante ...)

TYPES DE CONTRAT	NOMBRE DE PARTICIPANTS
CDD	101
CDI	43
Contrats d'insertion	54
Intérim	40
Autres contrats	17

TYPES DE FORMATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Développement de compétences	34
Préqualifiante	17
Qualifiante	41



Objectif 1 : la sortie « positive »

Une des spécificités du **PLIE** c'est la notion de sortie « positive ». Nous considérons une sortie positive pour les :

- > CDD ou CDI de plus de 6 mois (hors contrats d'insertion) ;
- > Formations qualifiantes validées
- > Créations d'entreprises

C'est une réelle plus-value pour les demandeurs d'emploi accompagnés.

Les référents de parcours PLIE maintiennent l'accompagnement dans l'emploi pendant 6 mois et pendant toute la durée de la formation.

Après la crise du COVID et l'arrêt des recrutements dans de nombreux secteurs d'activité sur l'année 2020, nous comptabilisons plus de 60 sorties positives en 2021.



> **24**

CDD de plus de 6 mois



> **19**

CDI



> **13**

formations qualifiantes



> **4**

créations d'entreprise

Objectif 2 : « l'autonomie des demandeurs d'emploi par la montée en compétence et la levée des freins socioprofessionnels »

Sur les **248** personnes sorties de l'accompagnement, **31%** ont pour motif une « fin de parcours » qui concerne principalement des personnes accompagnées depuis plus de **18** mois. Des personnes devenues autonomes pour lesquelles les freins périphériques ont été levés.



La levée des freins SOCIOPROFESSIONNELS (LFSP)

La levée des freins socioprofessionnels, c'est quoi ?

L'entrée en accompagnement **PLIE** d'un demandeur d'emploi se fait progressivement suivant sa situation, ses difficultés et ses besoins. L'objectif est d'éviter de créer des frontières entre accompagnement social et professionnel. L'accompagnement est traité dans sa globalité et s'adapte aux situations

individuelles en fonction des problématiques identifiées.

La levée des freins socioprofessionnels comprend un ensemble « d'outils » porté par des professionnels de tout horizon qui vont permettre aux demandeurs d'emploi de reprendre confiance, gagner en compétences et en autonomie.

Ingénierie DE PARCOURS



Quels freins identifiés et quelles solutions proposées par le PLIE en 2021 ?



- **Frein lié à la perte de repère professionnel (notion de travail et ses contraintes)**
Solution : Des « Ateliers solidaires » : Accès à une expérience de travail protégée et rémunérée (maximum 30H) pour un public très éloigné de l'emploi.
Objectif : Vérifier si le participant est en capacité de tenir un rythme de travail, de respecter des horaires, d'appréhender comment il s'intègre dans une équipe de salariés ou de bénévoles. Cela permet également à la personne elle-même d'être revalorisée par une mission de travail.
- **Frein lié à l'isolement, l'absence de confiance en soi, l'image de soi**
Solution : Ateliers théâtres, ateliers de relaxation et ateliers de sophrologie.
Objectif : Permettre aux participants de retrouver confiance en eux, l'estime de soi, la motivation et améliorer la communication.
- **Freins « financiers » liés à la reprise d'activité en ce qui concerne la mobilité et la formation**
Solution : Des aides financières en fonction de la situation des personnes accompagnées et des conditions de reprise d'activité. Les aides financières du **PLIE** : Permis B / Formation / Bons d'essence / Réparation de véhicule / Location de véhicule et 2 roues / Contrôle technique / Garde d'enfants / Frais de cantine
Objectif : Eviter que les demandeurs d'emploi refusent un emploi ou une formation pour des questions financières liées au coût du déplacement ou de la formation.
- **Frein lié à la problématique psychologique**
Solution : Un point Ecoute Psychologique avec l'intervention d'un psychologue clinicien
Objectif : Accueillir la parole de la personne et l'aider à verbaliser ses difficultés / Soutenir la personne afin de l'accompagner vers une prise en charge appropriée / Evaluer les aptitudes de la personne à s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle
- **Frein lié à la gestion du quotidien**
Solution : Une Permanence en Economie Sociale et Familiale (PESF)
Objectif : Une conseillère en Economie Sociale et Familiale accompagne les demandeurs d'emploi dans la résolution des démarches de la vie quotidienne en mobilisant les mesures de droit commun (CAF, impôt, demande logement, CMU...)

En dehors des actions du PLIE et pour répondre au mieux aux besoins des demandeurs d'emploi, les référents de parcours se saisissent de l'ensemble des outils mobilisables dans le droit commun :

- > Les aides financières des différentes collectivités territoriales, l'AGEFIPH, Pôle emploi, banques alimentaires...
- > Les différentes actions de Pôle emploi (ateliers divers autour de la recherche d'emploi, actions de recrutement...)
- > Les actions spécifiques portées par de nombreux partenaires du territoire autour de la mobilité et de la formation.
- > L'insertion par l'activité économique
- > Les contrats aidés
- > Les clauses sociales

La force du PLIE : l'adaptation, sa connaissance du territoire et son partenariat avec de nombreux acteurs autour d'objectifs communs.

Le **PLIE** c'est donc un accompagnement « global », à la fois social et professionnel. La méthodologie de l'accompagnement proposée aux personnes qui ont d'importantes difficultés pour accéder à l'emploi repose sur plusieurs fondamentaux dont :

- Un accompagnement de proximité, individualisé et renforcé ;
- De nombreuses actions de levée des freins socioprofessionnels
- Le suivi en emploi pendant 6 mois.

La connaissance de son territoire d'intervention, son savoir-faire et son expérience permet au **PLIE** de s'adapter en continu au besoin des demandeurs d'emploi et au contexte politique et institutionnel.

Plus de 235 demandeurs d'emploi ont mobilisé les actions LFSP du PLIE, soit 41% des participants accompagnés dans l'année

Les RPP ont porté de nombreux ateliers collectifs autour de la recherche d'emploi et l'outil informatique

Plusieurs participants ont été orientés sur des actions de droit commun



Point Conseil Budget

Depuis octobre 2020, le **PLIE** est labellisé **Point Conseil Budget**. Mesure clef de la Stratégie Nationale de prévention et de Lutte contre la pauvreté, ce service gratuit vise à prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières.

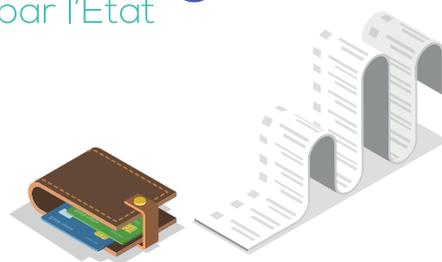
Plus-Value de cette labellisation pour le PLIE Est Héraultais

- Offrir un nouveau service aux participants accompagnés par le **PLIE**
- Repérer de nouveaux usagers inconnus des institutions (public dit « invisible ») grâce aux permanences

Les Points conseil budget un service gratuit labellisé par l'État

A votre écoute pour :

- **Faire le point** sur votre situation
- **Vous proposer** un accompagnement budgétaire
- **Vous aider** en cas de difficultés financières ou pour déposer un dossier auprès d'une commission départementale de surendettement des particuliers



Besoin de conseils ou d'un accompagnement ?

N'attendez pas, venez nous rencontrer et parlons budget



Comment
trouver le PCB
le plus proche
de chez moi ?

Rendez-vous au plus vite sur :
www.mesquestionsdargent.fr



Mon contact PCB

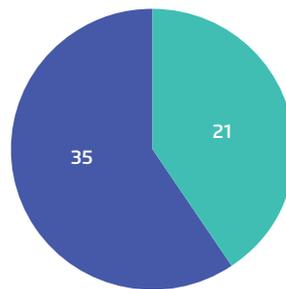
PLIE Est Héraultais
Emmanuelle POUILLARD
04 67 83 55 15 / 07 78 79 92 07
epouillard@plie-estheraultais.fr

Chiffres clefs 2021



- > 70 personnes rencontrées
- > 56 personnes accompagnées

280 entretiens réalisés soit une moyenne de 4 entretiens par personne



Nbre de personnes suivies

Homme

Femme

Types de démarches mises en œuvre



- > 24% Accompagnement à l'ouverture de droits
- > 28% Accompagnement budgétaire
- > 29% Montage de dossier de surendettement



Institutions

Secteur associatif

Structures d'accompagnements

Depuis fin octobre 2020, 57 acteurs ou partenaires ont été informés



Actualités

Nouveau

Le PLIE tient des permanences au CCAS

Depuis le mois de mars, le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) a mis en place, en partenariat avec la ville, des permanences sur la commune afin d'accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi à retrouver du travail. Le dispositif est mis en œuvre de manière concrète, par la présence d'une référente de parcours qui assurera des permanences hebdomadaires. Parallèlement à ces permanences d'accompagnement vers l'emploi, le PLIE propose également un "Point conseil budget" à destination de toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement.

Un accompagnement des demandeurs d'emploi

Le Plie a pour objectif de faciliter l'accès ou le retour à l'emploi de personnes en difficulté, en leur proposant un parcours d'insertion professionnelle adapté à leur situation.

À quoi sert le PLIE ? Le PLIE, est un accompagnement socioprofessionnel gratuit pour les personnes confrontées à une exclusion durable du marché de l'emploi (bénéficiaires de minima sociaux, demandeur d'emploi longue durée, personnes sans qualification, personnes en situation de handicap...). Le participant qui entre dans le dispositif, rencontre régulièrement sa référente de parcours et construit avec elle son parcours vers l'emploi : élaborer un projet professionnel ; accéder à une formation ; maîtriser les techniques de recherche d'emploi ; trouver un emploi en insertion ; obtenir un emploi stable.

À qui s'adresse-t-il ? Pour toutes les personnes intéressées par le dispositif, les conditions d'accès sont d'être : bénéficiaire d'un minimum social (RSA, ASS, AAH...) et sans emploi depuis 1 an ou sans activité depuis 2 ans. L'adhésion au PLIE est gratuite et concrétisée par la signature d'un contrat d'engagement.

Un accompagnement budgétaire

En parallèle, le PLIE propose les deuxièmes jeudis du mois, des "Points conseil budget", ouverts à tous les ménages qui rencontrent des difficultés financières. Ceux-ci pourront faire gratuitement un point sur leur situation financière et bénéficier d'un accompagnement. « Prévenir le surendettement et favoriser l'éducation budgétaire, c'est l'objectif des "Points conseil budget". Ils sont ouverts à tous les publics, même ceux très insaisissables, c'est-à-dire à toutes les personnes qui n'ont pas l'habitude de demander de l'aide : salarié, retraité... Toute personne rencontrant des difficultés financières, même ponctuelles, peut venir et obtenir gratuitement écoute et information, accompagnement budgétaire ou accompagnement à la procédure de surendettement », souligne Emmanuelle Poullard, animatrice du "Point conseil budget" sur Lunel-Viel. Concrètement, ils vont pouvoir obtenir un diagnostic complet de leur situation et être orientés vers les services susceptibles de leur venir en aide, l'idée finale étant d'accompagner les ménages sur la durée pour obtenir un retour à l'équilibre de leur budget. Les "Points conseil budget" ont lieu le 2^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h.

La commune, en partenariat avec le PLIE, étend son offre de service de proximité en proposant sur son territoire des permanences régulières. La permanence du "Point conseil budget" est assurée par Emmanuelle Poullard, référente (photo de gauche).

Les permanences du PLIE ont lieu les 1^{ers} jeudis de chaque mois, de 9h à 12h, au CCAS sur rendez-vous. Elles sont assurées par Karine Breguiboul, référente PLIE sur la commune de Lunel-Viel (photo de droite).

Dates des prochaines permanences :

- jeudi 03/04
- 02/05
- et le 02/06

+ Contact : Lunel-Viel : 46 88 rendez-vous des renseignements de la commune

06.07 Février 2021

Faire face aux problèmes financiers avec LE POINT CONSEIL BUDGET

Que vous rencontriez une difficulté provisoire ou régulière, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) Est Héraultais, désormais labellisé Point conseil budget par l'État, peut vous conseiller.

La crise sanitaire que nous traversons actuellement accentue les situations de précarité. Face à l'arrêt de certaines activités, des entrepreneurs, des artisans, des commerçants, des salariés et d'autres profils se retrouvent sans solution. Si vous rencontrez des difficultés financières, peu importe votre situation, vous pouvez passer la porte de ce nouveau service gratuit. Il suffit de prendre rendez-vous et vous serez reçu par Emmanuelle Poullard, Conseillère en Économie Sociale et Familiale (CESF) afin de faire le point sur votre situation (ressources, charges, dépenses, etc.) en toute confidentialité. Elle répondra à vos questions, vous conseillera sur la gestion de votre budget et vous proposera un accompagnement budgétaire. Elle pourra aussi vous aider à déposer un dossier auprès d'une commission départementale de surendettement des particuliers, et vous accompagner tout au long de la procédure.

« POINTS CONSEIL BUDGET » UNE VOLONTÉ NATIONALE

La tenue en place de « Points Conseil Budget », s'inscrit dans une stratégie nationale de prévention et de lutte contre la précarité. Le PLIE Est Héraultais fait partie du réseau qui compte 8 points conseil budget sur le Département de l'Hérault.

Grâce à ce nouveau service, le PLIE confirme son expertise en tant qu'acteur reconnu des politiques d'inclusion sociale et professionnelle des habitants du territoire. « Nous sommes conscients qu'il n'est pas envisageable de traiter la question de l'emploi sans résoudre les difficultés pérennes », explique le directeur David Guinot. « C'est pour cette raison que le PLIE a renforcé son équipe en 2019 avec l'embauche d'une CESF, pour accompagner les personnes dans leur globalité. Son rôle consiste, en collaboration avec les conseillers en insertion professionnelle, à régler les problématiques rencontrées par les personnes accompagnées : démarches administratives, accès au droit social, logement, santé... »

Les Points conseil budget
un service gratuit labellisé par l'État

RENDS PRATIQUES
PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI EST HÉRAULTAIS
480 avenue des Abélardos à Lunel
Tel : 04 67 83 56 15
epoullard@plie-estheraultais.fr
www.plie-estheraultais.fr



MOBILISATION des employeurs et des entreprises

La clause d'insertion

Sur le territoire de la Petite Camargue Héraultaise, le **PLIE EST HÉRAULTAIS** est l'interface entre tous les acteurs impliqués dans le dispositif des clauses d'insertion : maîtres d'ouvrage publics ou privés, entreprises, acteurs de l'insertion, service public de l'emploi, prescripteurs de publics.

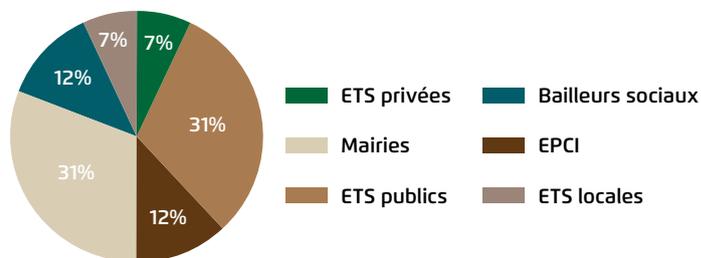
LE RÔLE DU **PLIE EST HÉRAULTAIS**.

- En amont du marché, la sensibilisation des maîtres d'ouvrage pour l'inscription de la clause dans les marchés, l'aide au choix et à la rédaction des pièces de l'appel d'offres, le suivi et le bilan
- Appui aux entreprises pour la mise en œuvre des clauses d'insertion, le recrutement
- Pendant le marché, le suivi de la bonne exécution
- A la fin : le contrôle de l'exécution et le bilan

En 2021, la clause d'insertion a permis de générer **72758,66** heures d'insertion sur le territoire du **PLIE Est Héraultais** soit une augmentation de **74%** par rapport à **2020**.

Des donneurs d'ordre publics et privés

25 opérations intègrent une clause d'insertion et 52 marchés



Les entreprises

> 46 entreprises accompagnées dans la mise en œuvre de leur engagement d'insertion

> 74% sont situées dans le département de l'Hérault dont **50%** sur le territoire du **PLIE**

> 119 contacts employeurs

> 70% ont moins de **50** salariés (**37%** ont moins de **10** salariés)

Les participants

- **96** bénéficiaires en 2021
- **7** femmes et **89** hommes
- **41%** des participants ont plus de **40** ans soit **10%** de plus qu'en **2020**
- **18** allocataires du RSA soit **18%** du public bénéficiaire
- **46** DELD, soit **40%** du public bénéficiaire
- **23** jeunes de moins de **26** ans soit **40%** du public bénéficiaire
- **47** Participants du **PLIE Est Héraultais** soit **49%**
- **79%** ont un niveau **CAP** et moins
- **16%** résident dans un quartier prioritaire
- **64** résident sur le territoire du **PLIE Est Héraultais** soit **66%** des participants
- **245** entretiens avec les participants

Impact sur le retour à l'emploi

- **92** contrats de travail mobilisés
- **58%** des heures d'insertion réalisées par les SIAE partenaires (Structures d'Insertion par l'Activité Economique)



Evènementiels

23 juin 2021 Organisation d'un forum « Achats socialement responsables » à Candillargues 23 participants (élus, techniciens) et 14 structures de l'insertion présents,

Jérôme DORMOY expert clauses sociales à l'Alliance Ville Emploi a apporté un éclairage sur les achats socialement responsables dans la commande publique.



12 octobre 2021, 1^{er} forum des métiers du bâtiment
27 partenaires présents représentant **17** structures et **11** participants.



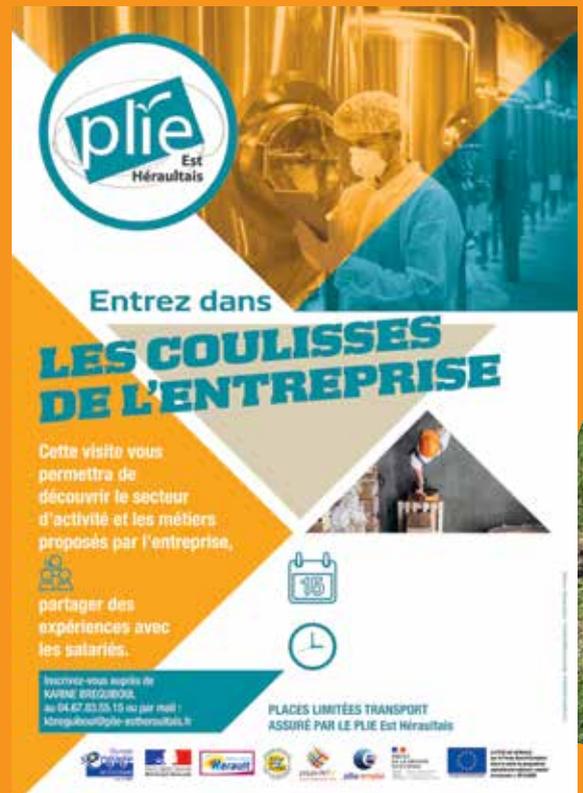
Les orientations

- > Poursuite du développement des clauses sociales
- > Intensifier le repérage des habitants du territoire et plus particulièrement des habitants des quartiers prioritaires de la ville pour leur faire bénéficier des emplois générés par les clauses d'insertion. Cet objectif permettra notamment de répondre à la priorité donnée aux résidents des quartiers politique

- de la ville dans les clauses d'insertion des opérations de renouvellement urbain financées par l'ANRU
- > Continuer de diversifier les marchés et les secteurs d'activités afin de toucher un large public et d'élargir les opportunités de choix professionnels
- > Optimiser les outils de communication (réseaux sociaux, site internet)



Création d'une affiche de communication spécifique pour les visites d'entreprises



Création d'une page LINKEDIN



Avec l'appui financier du PETR Vidourle Camargue, le **PLIE** a développé en 2019 un « Réseau d'Entreprises Engagées Localement » avec un objectif simple : permettre à des demandeurs d'emploi accompagnés de rencontrer des entreprises du territoire.

Avec près de 86 entreprises du territoire contactées, **REE'L** compte aujourd'hui plus de 16 entreprises de différents secteurs d'activité qui souhaitent s'investir dans des actions auprès des demandeurs d'emploi accompagnés par le PLIE.

REE'L : comment ça se passe ?

Par des visites d'entreprises, des présentations de métier, l'accueil de stagiaires, **REE'L** permet de rapprocher les demandeurs d'emploi avec les entreprises de son territoire. **C'est une démarche doublement gagnante à la fois pour l'entreprise et pour le demandeur d'emploi.** Pour l'entreprise, adhérer à ce type de réseau c'est permettre de développer sa politique RSE, de valoriser son image afin de lutter contre les idées reçues et mettre en avant ses salariés. C'est susciter des vocations et repérer de futurs collaborateurs.

Pour un demandeur d'emploi, c'est découvrir et s'approprier son environnement économique, les différents métiers et les codes de l'entreprise. C'est faire des rencontres directement sur un lieu de travail pour lui permettre de gagner en confiance, en motivation et renforcer son autonomie.

L'entreprise : un élément « déclencheur » dans un parcours d'insertion.

Nous sommes convaincus que l'Entreprise, est un acteur local avec lequel nous devons apprendre à mieux collaborer. Travailler ensemble pour répondre aux enjeux actuels de pénuries de mains d'œuvre en sensibilisant nos participants et en les accompagnant dans leur développement de compétences adaptées aux besoins locaux.

C'est un travail **COLLECTIF** où professionnels de l'insertion et entreprises privées vont s'unir pour créer une des dynamiques territoriales créateur de solidarité.

L'action a été très impactée par le Covid, les entreprises ont été réticentes à ouvrir leurs portes. Malgré tout, 4 visites d'entreprises ont été organisées au second semestre dont une session de recrutement pour BOUYGUES énergies.

31 participants concernés



Insertion par l'activité **ECONOMIQUE**

Chantier d'insertion de Palavas-les-Flots et Candillargues

Dans le cadre de son rôle d'animateur territorial et de soutien au développement des structures relevant de l'ESS, le **PLIE Est Héraultais** multiplie les actions de sensibilisation auprès des communes et des EPCI. Cela permet le repérage de « supports d'activité » pouvant faire l'objet de chantiers d'insertion.

L'insertion par l'Activité Economique, c'est quoi ?

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) ont une définition légale dans le Code du travail, à l'article L5132-1.

« L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. » En outre, les SIAE proposent des activités économiques dans tous les secteurs d'activité (BTP, espaces verts, propreté, communication, informatique...). C'est à la fois un support d'insertion et un levier de leur pérennité et

de leur développement. Elles sont donc des acteurs de l'économie locale, comme le montre la suite de l'article L5132-1 :

« L'insertion par l'activité économique, notamment par la création d'activités économiques, contribue également au développement des territoires ».

Source : AVISE



Le chantier d'insertion de Palavas-les-Flots et Candillargues

17 salariés ont eu pour mission :

- > La création d'une piste cyclable et la rénovation de la base nautique Jean-Yves DECAMP sur la commune de Palavas les Flots ;
- > La rénovation de la salle René Vidal et des murs en pierre du cimetière sur la commune de Candillargues.

Malgré l'impact de la crise sanitaire, nous enregistrons presque 50% de sorties dynamiques.

4 GOUVERNANCE



**Le Statut associatif a été retenu pour porter le dispositif PLIE.
L'Association s'organise autour d'instances :**

Le bureau

Composition :

Présidente : Monique BOUISSEREN, élue Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or, adjointe à la mairie de Lansargues

Trésorier : Pierre GRISELIN, Vice Président de la Communauté de Communes du Pays de Lunel, Maire de Saint-Sériès

Secrétaire : Joëlle JENIN VIGNAUD, élue Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or, adjointe au maire de la Grande Motte

Vice-Présidents :

Sylvie MARTEL CANNAC, élue Communauté d'Agglomération du

Pays de l'Or, adjointe au maire de Palavas-les-Flots.

Christophe CALVET, Vice Président de la Communauté de Communes du Pays de Lunel, Maire de Saint-Nazaire de Pezan.

Le conseil d'administration

Composition :

les membres de droit :

- La Communauté de Communes du Pays de Lunel (3 membres)
- La Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or (3 membres)
- La Direction Départementale de Emploi, du Travail et des Solidarités (3 membres)

les membres associés :

- La Chambre de Commerce et d'Industrie (1 membre)
- La Chambre des métiers (1 membre)
- La Chambre d'agriculture (1 membre)
- La Mission Locale Jeune Petite Camargue Héraultaise (1 membre)
- L'AFPA (1 membre)

L'assemblée générale

Composition :

- L'Assemblée Générale est composée des membres du Conseil d'Administration

Conformément à la circulaire DGEFP 99/40, le dispositif PLIE s'organise autour d'instances spécifiques

Comité de pilotage

Réunit les partenaires institutionnels et financiers du **PLIE**. Il est présidé par la Présidente du **PLIE** et le Préfet ou l'un de ses représentants.

Son rôle :

- fixer les objectifs et les priorités
- arrêter les priorités
- arrêter le budget et garantir la mobilisation des moyens

Comité Opérationnel

Réunit les salariés des partenaires institutionnels.

Il est présidé par le Directeur du **PLIE**

Son rôle :

- Formuler les propositions qui seront soumises au comité de pilotage
- Mettre en œuvre les orientations du comité de pilotage

- Assurer un rôle d'ingénierie dans la réalisation des parcours d'insertion

Commission PLIE

- Emanation du comité opérationnel

Son rôle :

- Valider l'entrée et la sortie des participants du dispositif
- Assurer la veille et le suivi des parcours d'insertion.

5 LES ORIENTATIONS 2022

La stratégie de l'association consiste à tenir compte de l'évolution de son environnement pour apporter des solutions complémentaires et différentes à l'offre de droit commun. Cela nécessite d'être en veille constante sur la typologie du public accueilli pour apporter des réponses à la fois adaptées aux problématiques rencontrées et au contexte socio-économique.

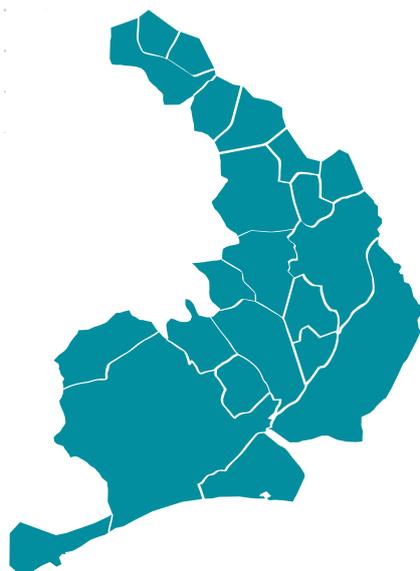
L'année 2022 sera une année de transition pour l'association.

- Au niveau financier, dès l'été **2021**, l'association avait alerté l'ensemble des partenaires sur les difficultés de trésorerie auxquelles elle allait être confrontée dès le début de l'année **2022**. Ensemble les collectivités ont fait le choix pour maintenir l'activité de mettre en place une ligne de trésorerie qui permet d'apporter de la sérénité à l'association.
- Au niveau opérationnel, la multiplication et l'évolution de l'offre de services des partenaires doit conduire l'association à s'interroger sur son objet. A ce jour l'unique objet de l'association est le portage du dispositif **PLIE**.
- Au niveau institutionnel, les élections présidentielles et législatives, en fonction de la majorité qui sera élue, pourraient avoir des conséquences dans les années à venir sur l'action du **PLIE**.



Concernant le dispositif **PLIE**

- D'un point de vue institutionnel, l'année 2022 devrait se concrétiser par la rédaction du futur protocole pour la période **2022-2026** qui fixe le cadre d'intervention du **PLIE** en tenant compte des orientations de la nouvelle programmation européenne pour la période **2021-2027**.
- D'un point de vue financier, l'appel à projet FSE au titre de l'année 2022 devrait être publié en septembre ce qui n'est pas sans conséquence sur la programmation des actions. Fin **2021**, l'ensemble du Conseil d'Administration a décidé, pour éviter la rupture de l'accompagnement de démarrer les actions dès janvier **2022**.
- D'un point de vue opérationnel, une réflexion va être engagée avec les partenaires pour poursuivre l'internalisation des actions, nécessaire adaptation à un milieu de plus en plus concurrentiel.



Plus de
20 ANS
d'innovation
SOCIALE
au service
DES HABITANTS
du territoire



Immeuble Athéna - Bâtiment B
480, avenue des Abrivados
34400 LUNEL

04 67 83 55 15
contact@plie-estheraultais.fr

plie-estheraultais.fr  



Le PLIE est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « emploi et inclusion » 2014-2020